



MARDI 28 OCTOBRE 2025 à 18H00

(Lieu : l'Espace)

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

A - Décisions prises conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 du CGCT

Décisions n°011/2025 à n°012/2025

B - Délibérations

Finances

1. Délibération autorisant la demande de participation aux frais de nettoyage d'un dépôt sauvage commis le 27 septembre 2025 par un particulier sur la commune de Tourves
2. Admission en non-valeur des produits irrécouvrables sur le Budget Principal 2025
3. Budget principal – Décision modificative n°2

Ressources Humaines

4. Adhésion à la convention de participation santé du Centre Départemental de Gestion du Var et participation mensuelle au financement des garanties au 1^{er} janvier 2026
5. Délibération autorisant Monsieur le Maire à signer la convention régissant la fonction d'inspection dans le domaine de la prévention des risques professionnels 2026/2028 avec le CDG du Var
6. Création d'un emploi permanent - Filière police

Urbanisme

7. Avis sur la proposition de classement au titre des sites de l'ensemble formé par le Massif de la Sainte-Baume
8. Bien vacant et sans maître – Parcelle section G n°934 sise rue du Parc d'Auguste à TOURVES (83170) – Incorporation dans le domaine privé communal

Affaires scolaires

9. Délibération autorisant Monsieur le Maire à signer la convention avec la commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume relative à la participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques relevant du dispositif Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)

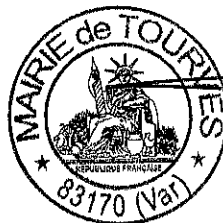


Informations

- Suite à la délibération prise par l'Agglomération Provence Verte, la commune prendra un arrêté instaurant le principe et le montant des amendes administratives en cas de dépôts sauvages

Questions diverses

Le Maire,



Jean-Michel CONSTANS